

Locations de salles 2018 (délibération du conseil municipal de NIVILLAC du 04/12/2017)

Sainte Marie (environ 80 personnes)	Tarifs 2017	Proposition tarifs 2018	Acompte à demander lors de la réservation	Décision du conseil municipal
Réunions d'associations locales uniquement : Chapelle de Ste Marie, Amitié de Ste Marie et Amicale des Boulistes	gratuit	gratuit		gratuit
Réunions d'associations de Nivillac suivi d'un repas	143,00	146,00	73,00	146,00
Réunions d'associations extérieures suivi d'un repas	197,00	201,00	100,50	201,00
Manifestations/Fêtes : habitants de la commune	197,00	201,00	100,50	201,00
Manifestations/Fêtes : habitants extérieurs	273,00	278,00	139,00	278,00
Dépôt de garantie	250,00			250,00
Acompte ou arrhes à régler à la réservation	50 % du montant de la location	50 % du montant de la location		50 % du montant de la location

Forfait 2 jours Habitants de la commune *	335,00	342,00	171,00	342,00
Forfait 2 jours Habitants extérieurs *	495,00	505,00	252,50	505,00

Foyer rural (environ 50 personnes)				
Réunions d'associations (Nivillac + associations extérieures)		gratuit		gratuit
Réunions d'associations de Nivillac suivi d'un repas	121,00	123,00	61,50	123,00
Réunions d'associations extérieures suivi d'un repas	147,00	150,00	75,00	150,00
Réunions d'organismes professionnels et d'organismes à but lucratif	34,00	35,00	17,50	35,00
Manifestations/Fêtes : habitants de la commune	147,00	150,00	75,00	150,00
Manifestations/Fêtes : habitants extérieurs	201,00	205,00	102,50	205,00
Vin d'honneur	78,00	80,00	40,00	80,00
Dépôt de garantie	250,00			250,00
Acompte ou arrhes à régler à la réservation		50 % du montant de la location		
Forfait 2 jours Habitants de la commune *	223,00	227,00	113,50	227,00
Forfait 2 jours Habitants extérieurs *	357,00	364,00	182,00	364,00

Locations de salles 2018 (délibération du 04/12/2017)

Salle Docteur Picaud (maximum 40 personnes)		Proposition tarif 2018	Acompte à demander lors de la réservation	Décision du conseil municipal
Réunions diverses	gratuit	gratuit (attestation d'assurance Responsabilité Civile obligatoire)		gratuit (attestation d'assurance Responsabilité Civile obligatoire)
Dépôt de garantie	250,00			250,00

Ancien "cyber-espace" (20 personnes)		Proposition tarifs 2018	Acompte à demander lors de la réservation	Décision du conseil municipal
Réunions diverses	Gratuit	gratuit (attestation d'assurance Responsabilité Civile obligatoire)		gratuit (attestation d'assurance Responsabilité Civile obligatoire)
Dépôt de garantie	150,00			150,00

SALLE DES SPORTS				
Manifestations payantes d'associations *	200,00	204,00	100,00	204,00
Dépôt de garantie	200,00			200,00